Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 027-200070142-20261001-153_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre à 18h30 à Charleval, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET,

Nombre de délégués	Etaient présents :	
	Amfreville les Champs	M. Cordier,
En exercice : 48	Bacqueville	M. Houy,
	Beauficel-en-Lyons	
	Bosquentin	Mme Fouquet,
	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Présents : 46	Charleval	Mme Masson, MM. Calais, Durand,
Votants : 48	Douville/Andelle	M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	Mmes Bellanger, Collemare, MM. Pernel, Vieillard R.,
	Flipou	M. Lehec,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	M. Bournisien,
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 25 septembre 2026	Letteguives	Mme Collard,
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	Mme Canu,
	Lyons-la-Forêt	M. Baldari,
	Ménesqueville	M. Cahagne,
Délibération publiée	Perriers/Andelle	Mmes Bonay, Lebourg, MM. Defrance, Mazurier,
Le :	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne-Courteux, M. Hébert,
	Radepont	M. Minier,
	Renneville	M. Vieillard G.,
	Romilly/Andelle	Mmes Le Breton-Palier, Simon, Rayer, MM. Chivot, Romet, Leménager, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	Mme Chapelle,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	Mme Loison, M. Cosaque,
	Vandrimare	Mme Pluvinet-Delatre, M. Bézirard,
	Vascoeuil	M. Moëns.

Pouvoirs : Mme Dalissier à M. Calais, M. Pillet à Mme Canu.

Administration générale : désignation des membres appelés à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les article L. 2121-8 et L. 5211-1 ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/BCLI/2025-27 portant modification des statuts de la Communauté de communes Lyons Andelle ;

Vu la délibération n°98/2020 en date du 10 septembre 2020 portant création et détermination de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;

Vu la délibération n°117/2026 en date du 12 mai 2026 portant modification de la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées ;

Vu les délibérations des communes membres ;

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 027-200070142-20261001-153_2026-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances et affaires générales en date du 17 septembre 2026 ;

Considérant que la commission locale d'évaluation des charges transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;

Considérant qu'elle est composée d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commue ;

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- Désigne les membres suivants pour siéger au sein de la CLECT :

Communes	Titulaires	Suppléants
Amfreville-les-Champs	Joël CORDIER	Françoise DEBONNE
Bacqueville	Yannick HOUY	David ENKIRCHE
Beaufícel-en-Lyons	Yves PILLET	Xavier THILLARD
Bosquentin	Janine DONIER	Sylviane FOUQUET
Bourg-Beaudouin	Luigino TAMBOSCO	Arthur DA SILVA GOMEZ
Charleval	Maud DALISSIER	Nelly MASSON
Douville-sur-Andelle	Michel CRAMER	Laëtitia CHRISTOPHE
Fleury-la-Forêt	Arnaud GODEBOUT	Sylviane FREMIN
Fleury-sur-Andelle	Alban ROPERT	Jean-Marc GAVELLE
Flipou	Christophe COUSIN	Coralie LAMBANY
Houville-en-Vexin	Gilles LEBRETON	Didier LARCHER
Le Tronquay	Estelle BAILLIVET	Matthieu MANECHÉ
Les Hogues	Aline BACHELET	René LALLEMAND
Letteguives	Stanislas DE THIEULLOY	Amélie COLLARD
Lilly	Sidonie LANCIEN	Freddy GIRARD
Lisors	Frédéric HERBIN	Laure LEFEBVRE
Lorleau	Larissa CANU	Christophe CUFFEL
Lyons-la-Forêt	Thierry PLOUVIER	François BALDARI
Ménesqueville	Dominique CAHAGNE	Béatrice FERET
Perriers-sur-Andelle	Annick BONAY	Nathalie LEBOURG
Perruel	Vincent QUÉNÉ	Gérard-Vincent MARTIN
Pont-Saint-Pierre	Véronique GALLIENNE	René DURIEZ
Radepont	Patrick MINIER	Laurent SAQUET
Renneville	Gilles VIEILLARD	André VIEILLARD
Romilly-sur-Andelle	Frédéric VIEUX	Jean-Luc ROMET
Rosay-sur-Lieure	Emilie GOUARD	Katia RATEL
Touffreville	Sophie MALHAIRE	Florence PATIN
Val d'Orger	Martine LOISON	Christine DELAPLACE
Vandrimare	Lionel BEZIRARD	Marc SEBBAN
Vascœuil	Catherine PIARD	Philippe CARO

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Rue Martin Liesse
27910 CHARLEVAL

Le secrétaire de séance

Arnaud GODEBOUT

Le Président

Jean-Luc ROMET

Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.
La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.